Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2024, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	07-8318-3	**Numéro de la version :**	10.02
Date de parution :	2024/07/16	**Remplace la version datée de :**	2023/10/13

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif de Contact 30H Fastbond(MC) 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

62-4271-9535-9 62-4279-6530-6 62-4279-8535-3 62-4279-9535-2 62-4279-9932-1

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Usage industriel.

Utilisation spécifique

Adhésif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.
Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer.
Cause des dommages aux organes : organes sensoriels |

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système nerveux |
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : organes sensoriels |

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants de protection. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:
EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

6% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
6% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
8% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
2,3-Dichlorobuta-1,3-diène	25067-95-2	25 - 50	2,3-dichloro-1,3-butadiène polymérisé avec

polymérisé avec le 2-chlorobuta-1,3-diène			le 2-chloro-1,3-butadiène
Eau	7732-18-5	40 - 50	Eau
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	5 - 10	Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le glycérol
Résine terpène phénolique	Aucun	5 - 10	Not Applicable
Xylène	1330-20-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Diméthylbenzène
Oxyde de zinc	1314-13-2	< 2.5	Oxyde de zinc (ZnO)
Alcool éthylique	64-17-5	< 2	Ethanol
Rosinate de potassium	61790-50-9	1 - 2	Acides résiniques et acides colophaniques, sels de potassium
Antioxydants	119-47-1	0.1 - 1 Secret Fabrication *	6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol
Ethylbenzène	100-41-4	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Benzène, éthyl-
toluène	108-88-3	< 1	Pas de données disponibles

Résine terpène phénolique est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Chlorure d'hydrogène	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution
Acide phosphorique	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Ethylbenzène	100-41-4	ACGIH	MPT:20PPM	

toluène	108-88-3	ACGIH	MPT:20PPM	
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2 mg/m3;STEL (respirable fraction): 10 mg/m3	
Xylène	1330-20-7	ACGIH	MPT:20PPM	
Alcool éthylique	64-17-5	ACGIH	STEL:1000 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Alcool de polyvinyle (PVA)
polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.
Les cartouches de vapeur organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Multicolore
Odeur	Ammoniac légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*

pH	10
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	>=78 ºC [*Détails:*Alcool éthylique]
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	>=1 [*Ref Std:*Eau=1]
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	<=2 333,1 Pa [@ 20 ºC]
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	1,1 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,08 g/ml
Densité relative	1,08 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	5 787 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=80 g/l [*Méthode de test:*testé selon méthode EPA 24]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*
Teneur en solides:	50 - 60 %

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Ethylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le

Centre international de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité développementale et la toxicité hépatique. On ne s'attend pas exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Xylène	Dermale	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Alcool éthylique	Dermale	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Alcool éthylique	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l
Alcool éthylique	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Rosinate de potassium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Rosinate de potassium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
toluène	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg
toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Ethylbenzène	Dermale	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Ethylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Ethylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg
Antioxydants	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Antioxydants	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Esters glycériques de colophane	Lapin	Irritation minimale.
Xylène	Lapin	irritant légère
Alcool éthylique	Lapin	Aucune irritation significative
Rosinate de potassium	Lapin	Aucune irritation significative
toluène	Lapin	Irritant
Oxyde de zinc	Hommet et animal	Aucune irritation significative
Ethylbenzène	Lapin	irritant légère
Antioxydants	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Esters glycériques de colophane	Lapin	irritant légère
Xylène	Lapin	irritant légère
Alcool éthylique	Lapin	Irritant grave
Rosinate de potassium	Lapin	Irritant modéré
toluène	Lapin	Irritant modéré
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère
Ethylbenzène	Lapin	Irritant modéré
Antioxydants	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Esters glycériques de colophane	Cochon d'Inde	Non classifié
Alcool éthylique	Humain	Non classifié
Rosinate de potassium	Mouris	Non classifié
toluène	Cochon d'Inde	Non classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
Ethylbenzène	Humain	Non classifié
Antioxydants	Mouris	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Esters glycériques de colophane	In Vitro	N'est pas mutagène
Xylène	In Vitro	N'est pas mutagène
Xylène	In vivo	N'est pas mutagène
Alcool éthylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool éthylique	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
toluène	In Vitro	N'est pas mutagène
toluène	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethylbenzène	In vivo	N'est pas mutagène
Ethylbenzène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Antioxydants	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Xylène	Dermale	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène

Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool éthylique	Ingestion	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
toluène	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
toluène	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethylbenzène	Inhalation	Multiple espèces animales .	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Xylène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Xylène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pendant l'organogenèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pendant la grossesse
Alcool éthylique	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 38 mg/l	pendant la grossesse
Alcool éthylique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 200 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l	1 génération
toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	pendant la grossesse
toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Ethylbenzène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4,3	avant l'accouplement et pendant

				mg/l	la gestation
Antioxydants	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Antioxydants	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Antioxydants	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,5 mg/kg/jour	50 jours

Lactation

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Xylène	Ingestion	Mouris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	pas disponible
Xylène	Inhalation	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg	ne s'applique pas
Alcool éthylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	pas disponible
Alcool éthylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Non classifié	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Alcool éthylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Alcool éthylique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg	

Rosinate de potassium	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
toluène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	3 heures
toluène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Ethylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Esters glycériques de colophane	Ingestion	foie | cœur | la peau | Système endocrinien | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | sang | moelle osseuse | système vasculaire | système immunitaire | muscles | Système nerveux | yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	90 jours
Xylène	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Xylène	Inhalation	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	cœur | Système endocrinien | tube digestif | système vasculaire | muscles | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	2 semaines

					observé 900 mg/kg/day	
Xylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/day	90 jours
Xylène	Ingestion	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	cœur | la peau | Système endocrinien | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | système vasculaire | système immunitaire | Système nerveux | système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	103 semaines
Alcool éthylique	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Alcool éthylique	Inhalation	système vasculaire | système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/l	14 jours
Alcool éthylique	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/day	4 mois
Alcool éthylique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg/day	7 jours
toluène	Inhalation	système auditif | Système nerveux | yeux | système olfactif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 mois
toluène	Inhalation	cœur | foie | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
toluène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	4 semaines
toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	20 jours
toluène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	8 semaines
toluène	Inhalation	système vasculaire | système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
toluène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines

toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	13 semaines
toluène	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
toluène	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
toluène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	14 jours
toluène	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day	28 jours
toluène	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day	4 semaines
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrinien | système vasculaire | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	6 mois
Ethylbenzène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,4 mg/l	28 jours
Ethylbenzène	Inhalation	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,4 mg/l	5 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | muscles	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,2 mg/l	90 jours
Ethylbenzène	Inhalation	cœur | système immunitaire | système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 680	6 mois

					mg/kg/day	
Antioxydants	Ingestion	foie | cœur | Système endocrinien | tube digestif | système vasculaire | système immunitaire | muscles | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 42 mg/kg/day	18 mois

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Xylène	danger d'aspiration
toluène	danger d'aspiration
Ethylbenzène	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de

l’Australie. Certaines restrictions peuvent s’appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	07-8318-3	**Numéro de la version :**	10.02
Date de parution :	2024/07/16	**Remplace la version datée de :**	2023/10/13

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N’OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S’Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D’ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l’utilisateur d’établir si le produit 3M convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca